



Maison des Entreprises et des Territoires  
12, Route de Sées - BP 40038  
61202 ARGENTAN cedex  
☎ : 02.33.36.85.83 ☎ : 02.33.36.79.40  
E-mail : papao@papao.fr

# **Pôle d'Excellence Rurale pour la filière équine**



**Rapport Final d'Activité  
(2006/2009)**

**Janvier 2010**

## INTRODUCTION

A la suite de l'appel à projets lancé par la DIACT en fin d'année 2005, le Pays a présenté sa candidature en février 2006, pour un Pôle d'Excellence Rurale, dédié à la filière équine. Sa candidature a été retenue et le PAPA0 a été labellisé en juin 2006.

4 actions figuraient au programme dont 3 axées sur la communication, sous maîtrise d'ouvrage du Pays lui-même, et 1 axée sur le soutien à l'investissement des acteurs professionnels de la filière équine. Par rapport à notre demande qui portait sur 1 million d'€, la dotation totale obtenue était de 803.070 € (80,30 %), scindée en 2 enveloppes : 15.986 € pour les actions de communication et 787.084 € pour les professionnels de la filière.



Cette opération étant maintenant terminée, **ce rapport en présente donc les résultats les plus significatifs.**

## 1 – GOUVERNANCE

Pour la mise en place de ce Pôle d'Excellence Rurale, une gouvernance spécifique a été mise en place, autour de 2 collèges, placés l'un et l'autre sous la présidence de Monsieur le Sous – Préfet d'Argentan :

- Un comité technique chargé d'instruire les projets qui lui étaient présentés, en évaluant la qualité des projets, et leur conformité par rapport au règlement intérieur de l'opération,
- Un comité de pilotage, qui décidait de l'attribution des fonds.

L'ensemble des dossiers a été soumis à l'approbation des 2 Comités, dont on trouvera ci-après la composition :

Le Comité Technique, composé de 12 membres :

Préfet ou son représentant  
Sous-Préfet ou son représentant  
Député ou son représentant  
Président du Conseil Régional de Basse Normandie ou son représentant  
Président du Conseil Général de l'Orne ou son représentant  
Trésorier Payeur Général ou son représentant  
DDAF ou son représentant  
Président du PAPA0 ou son représentant  
Président du Conseil des Chevaux de Basse Normandie ou son représentant  
Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant  
Directeur de l'ANPE  
Directeur du Pays

Le Comité de Pilotage, composé de 32 membres :

Sous-Préfet ou son représentant  
Président du PAPA  
Président du Conseil Régional de Basse Normandie ou son représentant  
Président du Conseil Général de l'Orne ou son représentant  
9 Présidents des Communautés de Communes ou leurs représentants  
DDAF ou son représentant  
Architecte des Bâtiments de France ou son représentant  
Président ACCOR ou son représentant  
Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant  
Directeur CAUE ou son représentant  
Délégué Régional des Haras Nationaux  
Président du Conseil des Chevaux de Basse Normandie ou son représentant  
6 Présidents des commissions du Conseil des Chevaux  
Président du Comité Départemental du Tourisme ou son représentant  
Président de Haras du Pin Tourisme ou son représentant  
Personnes qualifiées (3)  
Directeur du Pays

**Les Comités technique et de Pilotage se sont réunis à 8 reprises et ont, lors de ces réunions, examiné 106 dossiers, aux dates suivantes :**

Dates	Nb dossiers
10 juillet 2006	0
11 décembre 2006	17
11 juillet 2007	14
18 décembre 2007	13
25 juin 2008	18
01 décembre 2008	18
22 avril 2009	13
17 décembre 2009	13
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>

Sur ces 106 dossiers, 10 dossiers n'ont pas eu de suite : 2 dossiers ont été refusés, 7 ont été ajournés et 1 ne sera pas réglé au bénéficiaire.

Le présent rapport présente donc une analyse des 96 dossiers réalisés.



## 2 – RAPPEL DU CONTENU DE L'ACTION

Les opérations prévues dans ce Pôle d'Excellence Rurale étaient les suivantes :

*A – Sous maîtrise d'ouvrage du Pays :*



- 21 – Création d'un calendrier des événements équestres
- 22 – Création d'une guide de la randonnée équestre
- 23 – Création d'un annuaire de la filière équine en PAPAO

*B - Sous maîtrise d'ouvrage de professionnels de la filière :*

Une Opération Collective de Modernisation de la filière équine en PAPAO (aide à l'investissement), pour laquelle :

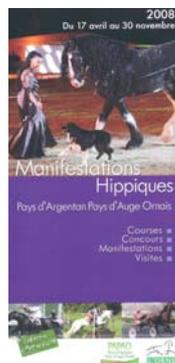
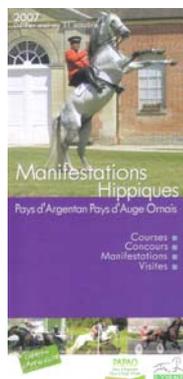
- Le public visé était composé des éleveurs, entraîneurs, centres équestres, hippodromes, et des professions périphériques, en lien avec l'activité équine (vétérinaires, maréchaux ferrant, dentistes équins, etc...), et
- Les investissements retenus étaient les clôtures en bois, la réalisation de fumières, la création ou la rénovation de boxes, de marcheurs, de manèges, de pistes, de locaux professionnels, les acquisitions de barres de contention, de systèmes de vidéosurveillance, etc...

## 3 – LES RESULTATS

### 3-1 Calendrier des événements équestres

Il s'agit d'un document de communication sur lequel figurent l'ensemble des manifestations équestres, toutes disciplines confondues, se déroulant au cours de l'année sur notre territoire, et quel que soit l'organisateur des dites manifestations. C'est un outil fédérateur, qui a été élaboré une première fois en 2007, une seconde en 2008, et la 3<sup>ème</sup> édition a été réalisée en 2009.

Il a été diffusé à 12.000 exemplaires chaque année auprès des hippodromes, éleveurs, entraîneurs, centres équestres, Offices de Tourisme, chambres d'hôtes, sites touristiques etc...



Ces documents sont également consultables sur notre site web : [www.papao.fr](http://www.papao.fr).

Budget investissement prévisionnel TTC:	9.872 €
Budget investissement réel TTC :	8.944 €
Financement : 30% FNADT / 50 % LEADER+ / 20 % PAPAO	

### **3-2 Guide de la randonnée équestre**

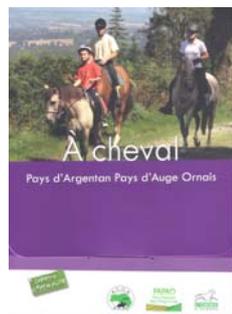
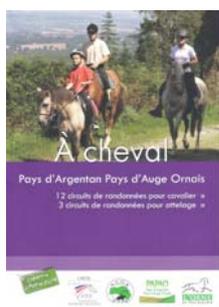
Ce document a été réalisé en 2007.

Un document de communication a été réalisé et diffusé à 20.000 exemplaires destinés au grand public.

Le guide de randonnée, réalisé à 2.000 exemplaires et diffusé via les OTSI, le Haras du Pin, etc..., est constitué d'une carte qui reprend chaque circuit et d'un descriptif de chacun des 12 circuits de randonnée montée et des 3 circuits de randonnée attelée.

Ces documents sont également mis en ligne sur notre site web : [www.papao.fr](http://www.papao.fr).

Budget investissement prévisionnel TTC :	33.210 €
Budget investissement réel TTC :	32.874 €
Financement : 30% FNADT / 24 % LEADER+ / 26 % Conseil Général Orne / 20 % PAPA0	



### **3-3 Annuaire de la filière équine en PAPA0**

Ce guide recense toutes les coordonnées de la profession (369 adresses), sous différentes rubriques : organismes de la filière, éleveurs entraîneurs, formation et centres équestres, métiers du cheval, santé et nutrition équine, équipements et matériel de transport, tourisme et loisirs...

Réalisé à 2.000 exemplaires, il a été diffusé gracieusement via les Offices de Tourisme et l'ensemble de nos partenaires ainsi qu'à chaque nom cité dans cet annuaire.

Ce guide est également consultable sur notre site web : [www.papao.fr](http://www.papao.fr).

Budget investissement prévisionnel TTC :	10.202 €
Budget investissement réel TTC :	9.827 €
Financement : 30% FNADT / 50 % LEADER+ / 20 % PAPA0	



**Ainsi donc, pour ces 3 réalisations, le FNADT réellement consommé a été de 15.493,98 €, pour un prévisionnel de 15.986 € soit un taux de consommation de 96,92 %, et une non consommation de crédits de 492,02 €**  
**Le taux d'intervention du FNADT était de 30%, le budget prévisionnel de ces 3 opérations de 53.284 € et le budget définitif de 51.646,56 € (-3,07 %).**

### **3- 4 – Aides directes à l'investissement**

A la suite du recensement des professionnels de la filière équine réalisé en 2006, sur le territoire du PAPA0, chacun d'entre eux a reçu la trame du dossier de candidature au PER ainsi qu'un courrier exposant les conditions à remplir afin de bénéficier de celui-ci.

Au total, ce sont 73 professionnels qui auront été aidés, au travers des 106 dossiers étudiés, certains acteurs ayant bénéficié de l'aide à plusieurs reprises, dans la limite du plafond individuel d'aide PER fixé à 15.000 €

Ces 73 professionnels auront bénéficié de 787.084 € du PER, le budget a été consommé dans sa totalité, générant la réalisation de 5.588.951 € d'investissements, soit un effet levier supérieur à 7€ de travaux pour 1€ de subvention.

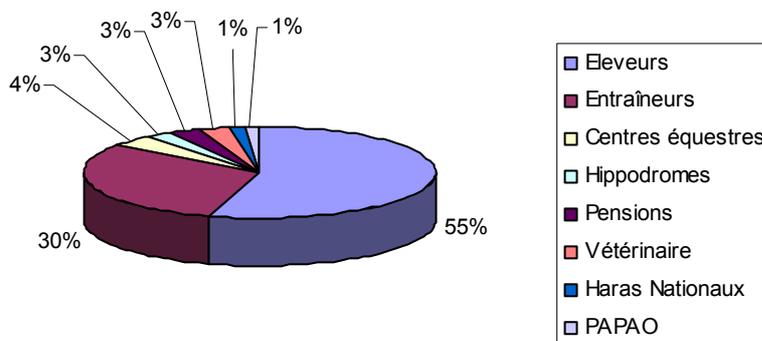
L'aide moyenne du PER s'élève ainsi à 10.782 € par bénéficiaire.

Précisons qu'au cours des différents comités, il a été attribué 919.954 € de subventions au total (116,88 %) mais que les sous réalisations constatées dans les dossiers pour un total de 132.870 € ont été réaffectées au fur et à mesure dans l'enveloppe disponible, grâce à une bonne réactivité et à une gestion rigoureuse de la dotation par le Comité de Pilotage.

On verra ci-après dans le détail, le type de bénéficiaires ainsi que le type de réalisations et leur localisation sur le territoire.

### 3-4-1- Types d'activités aidées (sachant que certains demandeurs ont montés plusieurs dossiers de demande)

	Nb	%
Eleveurs	40	54,79
Entraîneurs	22	30,14
Centres équestres	3	4,11
Hippodromes	2	2,74
Pensions	2	2,74
Vétérinaire	2	2,74
Haras Nationaux	1	1,37
PAPAO	1	1,37
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>100,00</b>

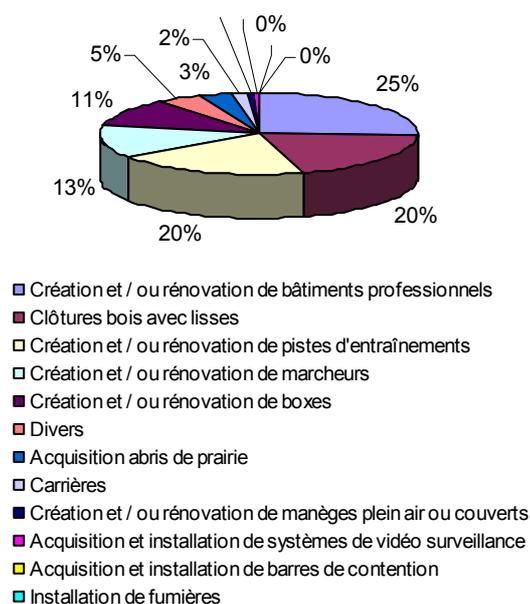


Plus de 80% des bénéficiaires sont des éleveurs ou des entraîneurs.

7 dossiers ont concerné une création d'activité

### 3-4-2- Typologie et montant des travaux réalisés

	montant	%
Création et / ou rénovation de bâtiments professionnels	1 407 209 €	25,18
Clôtures bois avec lisses	1 141 597 €	20,43
Création et / ou rénovation de pistes d'entraînements	1 097 962 €	19,65
Création et / ou rénovation de marcheurs	728 736 €	13,04
Création et / ou rénovation de boxes	609 389 €	10,90
Divers	258 526 €	4,63
Acquisition abris de prairie	190 881 €	3,42
Carrières	90 132 €	1,61
Création et / ou rénovation de manèges plein air ou couverts	36 680 €	0,66
Acquisition et installation de systèmes de vidéo surveillance	26 978 €	0,48
Acquisition et installation de barres de contention	862 €	0,02
Installation de fumières	0 €	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 588 951 €</b>	<b>100,00</b>



En détail :

25 créations bâtiments professionnels	1.094.719,39 €
13 rénovations bâtiments professionnels	312.489,24 €
132 Km de clôtures réalisées	1.141.597,09 €
18 pistes créées soit environ 16,5 km	868.127,48 €
7 pistes rénovées	229.834,72 €
18 constructions de marcheurs	696.831,38 €
4 rénovations de marcheurs	31.905,02 €
plus d'une centaine de créations de boxes	520.434,39 €
quelques rénovations de boxes pour	88.954,43 €
87 acquisitions d'abris de prairie	190.880,50 €
3 créations de carrières	53.721,81 €
2 rénovations de carrières	36.410,00 €
1 construction de manège	9.602,54 €
3 rénovations de manèges	27.077,66 €
14 acquisitions de vidéo surveillance	26.978,16 €
1 barre de contention	862,00 €
autres	258.525,58 €



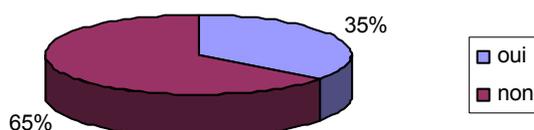
Précisions concernant les bâtiments professionnels : bâtiments de stockage de fourrage, salle de soins, salle d'échographie, stabulations équinnes, centre d'insémination, salle préparatoire pour les chevaux (douches...), hall d'accueil, local avec douches pour les cavaliers, aménagement logements / hébergement pour les cavaliers, sellerie, boxes néonatalogie, cellule, auvent pour les exercices.

Précisions autres : rond de dressage, rond de présentation, rond de longe, tapis roulant, guichet billetterie, silo, parc/paddocks, bascule pour chevaux, matériel informatique, panneaux randonnées équestres, installation de lave mains.



### Ces travaux ont-ils nécessité l'attribution d'un permis de construire :

	Nb	%
oui	34	35,42
non	62	64,58
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>100,00</b>



### 3-4-3- Montant des aides payées aux bénéficiaires

L'analyse des aides programmées est la suivante :

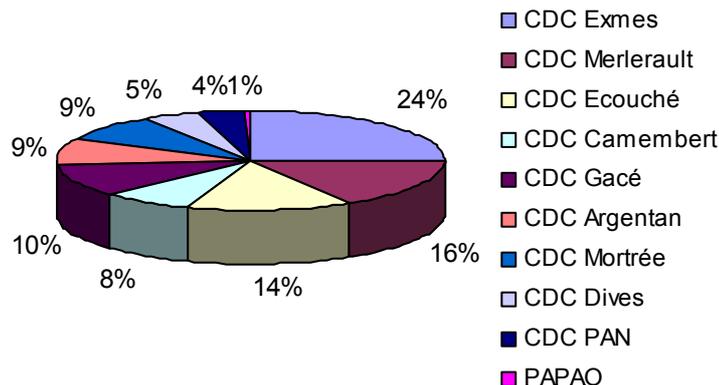
Tranches	Nb dossiers	Montant total	%
< 1.500 €	11	10.143 €	1,29
1.501 € à 3.800 €	13	31.942 €	4,06
3.801 € à 7.600 €	24	138.528 €	17,60
7601 € à 10.000 €	15	134.685 €	17,11
10.001 € à 14.999 €	12	156.786 €	19,92
15.000 €	21	315.000 €	40,02
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>787.084 €</b>	<b>100,00</b>



Montant moyen de l'aide, par dossier : 8.198 €,  
Par bénéficiaire, ce montant moyen est de 10.782 €.

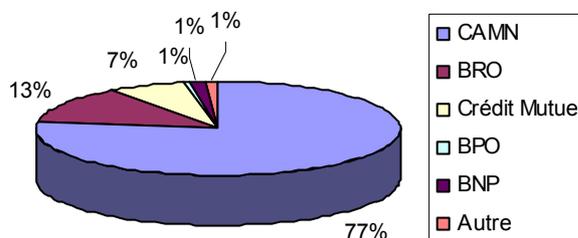
### 3-4-4- Répartition géographique des dossiers

	Nb de dossiers		Montant des aides	
	nb	%	€	%
CDC Exmes	28	29,17	196 298	24,94
CDC Merlerault	19	19,79	131 686	16,73
CDC Ecouché	10	10,42	107 204	13,62
CDC Camembert	10	10,42	61 183	7,77
CDC Gacé	8	8,33	80 524	10,23
CDC Argentan	8	8,33	70 244	8,92
CDC Mortrée	6	6,25	67 553	8,58
CDC Dives	4	4,17	38 405	4,88
CDC PAN	2	2,08	30 000	3,81
PAPAO	1	1,04	3 987	0,51
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>100,00</b>	<b>787 084</b>	<b>100,00</b>



### 3-4-5- Qui a financé ? (opérateurs financiers)

	nb	Montant en €	%
Crédit Agricole	29	3.034.456	77,40
Crédit Mutuel	3	270.045	6,89
BRO	3	491.000	12,52
BPO	1	30.000	0,77
BNP	1	55.000	1,40
Autre banque	1	40.000	1,02
Autofinancement	58		
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>3.920.501</b>	<b>100,00</b>



## 4 - ELEMENTS QUALITATIFS : Les délais de traitement des dossiers

A - Sur les 106 dossiers présentés, entre la réception du dossier et l'accusé de réception, il s'est écoulé :

Le jour même	51	48,11 %
2 à 5 jours	26	24,52 %
6 à 15 jours	13	12,26 %
16 à 30 jours	6	5,66 %
plus de 1 mois	8	7,55 %
pas d'AR	2	1,88 % (dossiers annulés)

Dans près de 50 % des cas, l'accusé de réception a été envoyé le jour même.

**B - Entre la date de réception du dossier et le Comité de Pilotage, il s'est écoulé**

Moins de 1 mois	10	9,43 %
De 1 à 2 mois	23	21,70 %
De 2 à 3 mois	34	32,07 %
De 3 à 4 mois	12	11,32 %
De 4 à 5 mois	13	12,26 %
De 5 à 6 mois	5	4,72 %
Plus de 6 mois	9	8,49 %



63 % des dossiers ont été examinés par le Comité de Pilotage dans un délai inférieur à 3 mois.

**C - Entre le Comité de Pilotage et la date de demande de versement de l'aide par le bénéficiaire, il s'est écoulé :**

Moins de 1 mois	12	12,37 %
De 1 à 6 mois	19	19,59 %
De 6 à 12 mois	42	43,30 %
Plus de 12 mois	24	24,74 %



97 demandes de versement ont été faites au 5 janvier 2010. Dans plus de 75 % des cas, les demandeurs ont effectué leurs travaux et/ou leurs investissements dans un délai inférieur à 12 mois. Notons aussi que dans presque 25 % des cas les travaux ont été terminés plus d'1 an après le passage en Comité.

**D - Entre la date de demande de versement de l'aide par le bénéficiaire et le contrôle *in situ* par le PAPA0, il s'est écoulé :**

Le jour même	20	20,62 %
1 jour	17	17,53 %
De 2 à 7 jours	30	30,93 %
De 7 à 15 jours	8	8,25 %
De 15 jours à 1 mois	11	11,34 %
1 mois et plus	11	11,34 %



97 demandes de versement ont été faites. 69 % des contrôles ont été effectués au maximum une semaine après la date de demande de versement.

**E - Entre l'envoi du dossier pour règlement, à la Préfecture, (tous contrôles administratifs et *in situ* étant réalisés), et le règlement de la subvention par l'ASP, il s'est écoulé :**

Moins de 1 mois	10	10 %
De 1 à 2 mois	55	57 %
De 2 à 3 mois	20	21 %
Plus de 3 mois	12	12 %



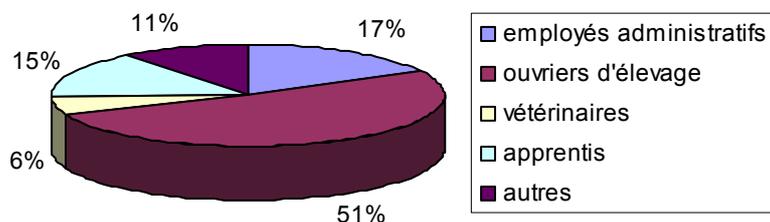
67 % des dossiers ont été réglés dans un délai inférieur à 2 mois.

## 5 – LES EMPLOIS

Les 73 exploitations bénéficiaires employaient, au moment du dépôt du dossier :

### 87,2 emplois à temps partiel

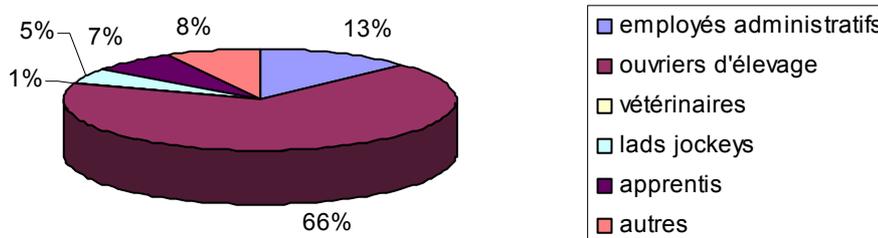
temps partiel	Nb	%
ouvriers d'élevage	45	51,61
employés administratifs	15	17,20
apprentis	13	14,91
vétérinaires	5	5,73
autres *	9,2	10,55
<b>TOTAL</b>	<b>87,2</b>	<b>100,00</b>



« Autres » comprennent : Femmes de ménage, personnel pour la préparation aux ventes, maréchal ferrant, gardien, saisonnier, lad driver, polyvalent,...

### 305,5 emplois à temps plein

temps plein	Nb	%
ouvriers d'élevage	205,5	67,17
employés administratifs	39	13,74
apprentis	21	5,70
lads jockeys	14	4,69
vétérinaires	2	0,67
autres	24	8,04
<b>TOTAL</b>	<b>305,5</b>	<b>100,00</b>



« Autres » comprennent : Femmes de ménage, direction, entraîneurs, formateur, encadrement, saisonnier, auxiliaire vétérinaire, etc...

Les stagiaires et les bénévoles ne sont pas compris dans les effectifs

**Les prévisions de création d'emploi figurant dans les dossiers (60 à 80) ne pourront être vérifiées qu'après 2 à 3 années.**

## 6 – CONCLUSIONS

De façon unanime, les acteurs de la filière s'estiment très satisfaits des aides apportées à leur filière professionnelle et à leurs entreprises. Le Conseil des Chevaux de Basse Normandie remercie le Pays d'avoir ainsi porté un regard sur leur filière et favorisé, avec les fonds d'Etat, la réalisation de bon nombre d'investissements. Même si le PAPA0 est déjà connu et réputé comme terre d'élevage et de haras, ce Pôle d'Excellence Rurale a permis de concrétiser de belles opérations.



## 7 – PRESSE - COMMUNICATION

Une journée a été organisée sur le terrain en présence de Monsieur le Préfet de l'Orne le 28 août 2008. Elle a permis entre autres, de visiter quelques opérations remarquables, méritant amplement la qualification d'Excellence.

Voir ci-après :

- ❶ Haras des Cruchettes, Le Ménéil Vicomte – Mr Pierre JULIENNE
- ❷ Haras de Ginai – Mr Jacky SOULOY
- ❸ Clinique vétérinaire de Méheudin – Mr Jean-Marc BETSCH



## 8 – REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont tout naturellement aux décideurs qui nous ont permis, par leur soutien, cette réalisation, en particulier les services de l'Etat ainsi que Madame le Député de la circonscription d'Argentan, Madame Sylvia BASSOT.

Nos remerciements vont également à l'équipe du Conseil des Chevaux de Basse Normandie ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la filière équine.

## 9 – DEMAIN : FURIOSO

Le PER a permis, en réunissant l'ensemble des acteurs de la filière équine, de faire émerger un projet fédérateur : la création d'outils mutualisés sur le site majeur du Haras National du Pin, destiné à la formation, aux entraîneurs de trotteurs et de galopeurs et à l'émergence et la validation de nouveaux projets d'installation de professionnels.

Les conditions de maîtrise d'ouvrage de cette opération n'étant pas actuellement réunies, le projet a dû être mis en « stand by ».

Gageons que de nouvelles opportunités permettront sa mise en place dans les mois à venir.

## Liste des bénéficiaires du PER

<i>Nom</i>	<i>Commune</i>	<i>montant</i>
PAPAO - Calendrier, Guide, Annuaire		15 493 €
BESNOUIN Marie-laure	Villebadin	9 640 €
BONNE Michel	Saint Christophe le Jajolet	8 791 €
BORODAJKO Jean-Philippe	Avoine	9 531 €
CANCRE Caroline	Goulet	11 548 €
CAVEY Emmanuel	Saint Loyer des Champs	15 000 €
CAVEY Patrick	Nonant le Pin	6 315 €
Clinique Vétérinaire de Méheudin	Ecouché	15 000 €
COTREL LASSAUSSAYE Daniel	Lignères	15 000 €
COTREL LASSAUSSAYE Marie-Thérèse	Lignères	15 000 €
DEGROOTE Joël	Aubry en Exmes	4 121 €
EARL de la Source	Chambois	14 363 €
EARL Ecurie du Mont	Orgères	15 000 €
EARL Ecurie Globe - Trotteurs	Roiville	14 243 €
EARL écurie Saint Léonard	Chaumont	15 000 €
EARL Grand Cour	Exmes	836 €
EARL GILLYANN	Aunou le Faucon	10 206 €
EARL Haras de Fligny	Almenêches	15 000 €
EARL Haras de Grandcamp	Trun	9 300 €
EARL La Mollière	Courménéil	10 593 €
EARL Les Ferrières	Coulonces	15 000 €
EARL MADRIK	Exmes	13 880 €
Ecurie Serge BERNEREAU	Mortrée	15 000 €
Ets Houllier Lucile	Saint Pierre la Rivière	3 896 €
GAEC du Clos Malet	Goulet	15 000 €
GAEC écurie JYL	Orgères	15 000 €
GUILLOCHIN Roselyne	Goulet	15 000 €
HAMEL Josiane	Occagnes	15 000 €
Haras de Coulonces	Coulonces	14 105 €
Haras de Crennes	Urou et Crennes	8 093 €
Haras de Grand'Cour	Exmes	6 336 €
Haras de la Courbe	La Courbe	15 000 €
Haras de la Hactière	Ticheville	3 463 €
Haras de la Harlière	Goulet	989 €
Haras de la Houssaie	Chaumont	5 524 €
Haras de la Lune	Le Pin au Haras	9 137 €
Haras de la Reboursiere et de Montaigu	Nonant le Pin	15 000 €
Haras de Saint Arnoult	Exmes	15 000 €
Haras de Sainte Eugénie	Aubry en Exmes	12 608 €
Haras d'Ecouves	Boucé	15 000 €
Haras des Capucines	La Cochère	14 728 €
Haras des Coudraies	Francheville	15 000 €
Haras des Cruchettes	Le Ménil Vicomte	14 918 €
Haras des Houlettes	Courménéil	8 663 €
Haras des Kat	Le Merlerault	9 094 €
Haras d'Omméel	Omméel	9 758 €
Haras du Bocage	Canapville	5 813 €
Haras du Mezeray	Ticheville	4 915 €
Haras du Petit Tellier	Sévigny	1 347 €
Haras du Tilleul	La Genevaiaie	4 987 €
Haras National du Pin	Le Pin au Haras	7 594 €
HARDY Sébastien	Vrigny	9 336 €
Hippodrome Argentan	Urou et Crennes	13 600 €
KRAUZE Jan	Champ Haut	5 374 €
La Cravache d'Argentan	Sévigny	4 900 €
LECACHEUX Anthonny	Ginai	5 105 €
MARQUET Serge	Sévigny	15 000 €
MEGISSIER Cédric	Champ Haut	14 998 €

PAPAO	Argentan	3 987 €
POUPARD Ingrid	Les Champeaux	15 000 €
RAIMBAUX Nicolas	Chaumont	15 000 €
SARL Haras de Sassy	Saint Christophe Le Jajolet	15 000 €
SCEA de la Fontaine	La Cochère	13 347 €
SCEA élevage d'Occagnes	Occagnes	15 000 €
SCEA Le Tremont	Ginai	15 000 €
SCEA Les Terres Noires	Nonant le Pin	15 000 €
SCHELDT Irène	Almenêches	11 498 €
Société d'entraînement François DOUMEN	Boucé	10 136 €
Société des Courses du Sap	Le Sap	3 284 €
TOUX Jean-Vincent	Chaumont	15 000 €
TUGLER Guillaume	Saint Germain de Clairefeuille	15 000 €
VALERE Patrick	Canapville	14 465 €
VOLCKAERT Eric	Champ Haut	2 719 €
<b>TOTAL</b>		<b>802 577 €</b>

# **COUVERTURE PRESSE**

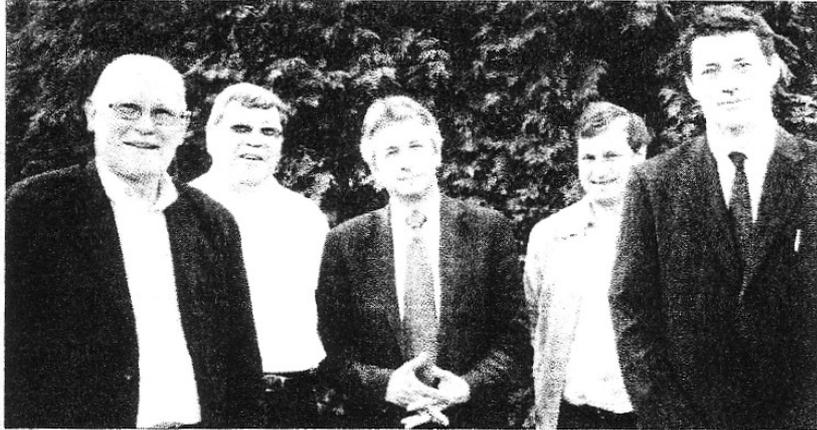
So du 13/07/06

PAYS D'ARGENTAN PAYS D'AUGE ORNAIS

# Labellisé Pôle d'Excellence Rurale pour la filière équine

Le PAPAQ (Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaï) vient d'être labellisé Pôle d'Excellence Rurale (PER) pour la filière équine. Elle s'intègre dans "la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques" qui était l'un des thèmes proposés dans l'appel à projets lancé par l'État en décembre dernier pour constituer des PER. "C'est une politique gouvernementale de vouloir développer les territoires ruraux sur un principe d'excellence" souligne le sous-préfet, François Ravier.

Quant au choix de la filière équine, Maurice Droulin, président du PAPAQ, rappelle que "Notre territoire est terre d'élevages de grands champions, tels Jag du Bellouet, triple vainqueur historique du Prix du Cornulier et du Prix d'Amérique. Certains élevages sont mondialement connus, comme le Haras du Mézeray avec son étalon pur sang Trempolino, l'EARL Rayon pour les trotteurs. Et parmi les cavaliers, on peut citer Raynald Angot, membre de l'équipe de France, avec Tlaloc M, champion du monde à Jerez.



De g à droite, Maurice Droulin et Christian Domer, respectivement président et directeur du PAPAQ, Laurent Beauvais, vice-président du PAPAQ et président de la CdC d'Argentan, Frédéric Blondeau, représentant la Chambre d'Agriculture de l'Orne, François Ravier, sous-préfet

De nombreux élevages sont présents dans chacune de nos communautés de communes (neuf CDC et 119 communes). Le PAPAQ, comme la Basse-Normandie, est réputé pour ses élevages de chevaux".

Et de noter que la Basse-Normandie compte 3 182 acteurs du monde du cheval, l'Orne 670 (21 % de la Basse-Normandie) et le PAPAQ 238 (7,5 % de la Basse-Normandie et 36 % de l'Orne).

"Notre ambition est de participer au renforcement de l'attractivité de notre territoire. Elle se traduit par des actions de deux natures. D'une part, des actions de promotion et de communication (1) dans le but de renforcer cette filière importante sur notre territoire. Aucune structure ne fédère à ce jour la filière équine sur notre territoire. D'autre part, une opération collective de modernisation (2) de la filière en facilitant la réalisation d'investissements par l'octroi de subventions sous conditions". Ainsi, les privés pourront bénéficier d'une subvention au taux de 20 %, plafonnée à 15 000 €.

"Le budget consacré à cette opération est de l'ordre du million d'euro". Elle est prévue pour durer

dix-huit mois.

Cette année, la Basse-Normandie a elle aussi été retenue comme pôle de compétitivité pour la filière équine pour favoriser plutôt la recherche vétérinaire équine, la formation, le développement des entreprises...

Pas de superposition donc mais plutôt "une cohérence" pour Laurent Beauvais, à la fois vice-président du PAPAQ et de la Région. "Le Conseil Régional interviendra pour accompagner ces investissements avec les autres fonds (Département...)"

Un comité de pilotage est mis en place, présidé par le sous-préfet. Qui remarque, "qu'on ne pensait pas forcément être labellisés dès le premier tour. Le soutien de Mme Bassot (député) a été déterminant. L'ensemble des financements doit maintenant être appéché. On n'est pas encore dans la grande clarté en matière de financement de l'État. C'est une bonne nouvelle mais il reste beaucoup faire".

En outre, tous se réjouissent des travaux que l'opération va générer pour les artisans locaux.

(1) Un certain nombre d'outils doivent être mis en place afin de fédérer la filière équine sur le territoire

du PAPAQ :

1. Communication globale sur les événements équestres se produisant sur le territoire ;

2. Structuration de l'offre de randonnée équestre ;

3. Création d'un annuaire des professionnels de la filière ;

4. Mise en place d'une Opération Collective de Modernisation de la filière équestre.

(2) L'Opération Collective de Modernisation de la filière concernera les investissements réalisés sur :

Les aspects paysagers : les clôtures en bois avec lisses ; les plantations de haies naturelles (essences locales) ; les installations de fumières aux normes réglementaires ; la signalétique des établissements.

Les outils de travail : les créations et rénovations de boxes (utilisation de bardages bois) ; l'acquisition et l'installation de marcheurs ; la réalisation de manèges plein air ou couverts (bardage bois) ; la réalisation de pistes d'entraînement ; la réalisation de bâtiments professionnels (bardage bois) ; la réhabilitation de locaux professionnels anciens ; les barres de contention.

La sécurité : les équipements de vidéosurveillance.

## Excellence équine : des aides aux éleveurs

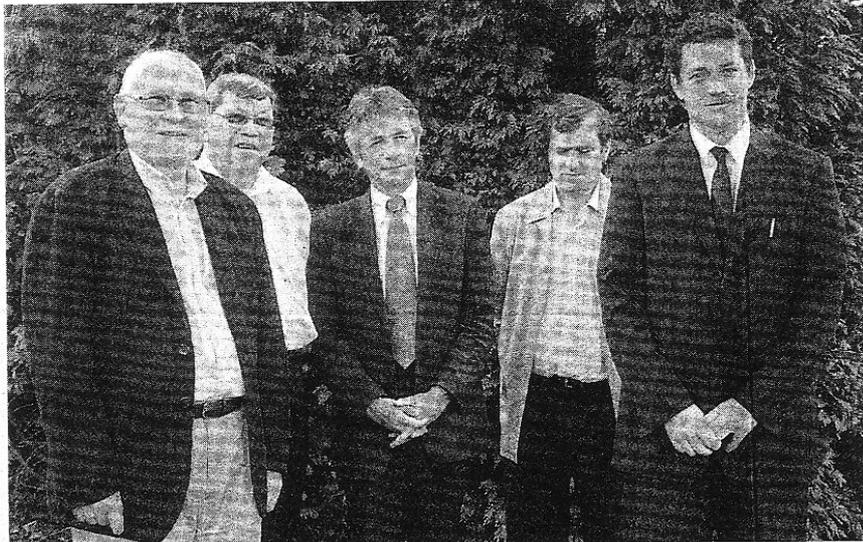
Reconnu pôle d'excellence rurale pour sa filière équine, le Pays d'Argentan pays d'Auge ornais veut structurer les acteurs du monde du cheval.

Le Papao abrite non seulement le haras du Pin, mais une quantité importante de haras privés, quelques hippodromes dont celui d'Argentan capable d'accueillir des épreuves nationales, et tout un réseau de soins aux chevaux. Il représente à lui tout seul 7 % des acteurs de la filière équine bas-normande et 36 % des Ornais.

Le Papao, avec l'aide du sous-préfet, a présenté un projet de pôle d'excellence rurale. « Nous ne pensions pas forcément être labellisés dès le premier tour. Il semblait que le projet devait encore mûrir, pour être accepté à l'automne. Le soutien énergique de Sylvia Bassot a été déterminant », remarque le sous-préfet, François Ravier.

Il existe déjà un pôle régional de compétitivité équin, axé sur l'aspect scientifique et la formation. « Il nous a semblé que ce dossier avait besoin d'être complété sur notre secteur pour y améliorer l'attractivité du monde du cheval et soutenir la modernisation de la filière », explique le président du Papao, Maurice Droulin.

Dans le volet modernisation, des subventions à hauteur de 20 % du montant des travaux, plafonnées à 15 000 €. Elles seront attribuées sur dossier. Pour des aménagements paysagers tels l'implantation de clôtures en bois avec lissés, plantation de haies naturelles, mise aux normes de fumières ou implantation de panneaux signalant l'établissement. Du côté des outils de travail, la création ou rénovation de boxes, l'installation de marcheurs, la réalisation de manèges, de pistes d'entraînement, la construction ou la rénovation de bâtiments professionnels ou l'achat de barres de contention pourront faire l'objet d'un dossier. Tout comme la mise en place d'équipements de vidéo-



Maurice Droulin, président du Pays d'Argentan pays d'Auge ornais; Christian Domer, son directeur; Laurent Beauvais vice-président régional et président de la communauté de communes; Frédéric Blondeau, représentant de la chambre d'agriculture et François Ravier, sous-préfet, ont détaillé la teneur du projet pôle d'excellence rurale de la filière équine.

surveillance.

### Des aides diverses

« Le spectre des possibilités est assez vaste, remarque Maurice Droulin. Nous souhaitons aussi que les bénéficiaires soient des éleveurs dont c'est l'activité principale. » Les demandes de subventions seront instruites par un comité de pilotage constitué lundi. Il comprend une trentaine de personnes, dont des professionnels de la filière, des fournisseurs, des vétérinaires et un représentant du haras national du Pin. « Cela repose sur un partenariat public-privé », souligne le sous-préfet.

D'autres actions, plus collectives sont prévues : le développement de la communication sur les événements équestres, une structuration de l'offre de randonnée équestre et la création d'un annuaire de professionnels. Un ensemble pour aboutir à une « amélioration de la structuration des professionnels. »

L'opération durera 18 mois. « Nous n'avons pas encore la plus grande clarté sur le financement de l'État, explique François Ravier. Ce serait en partie un redéploiement de la Dotation de développement rural et un appel au Fonds européen agricole pour le développement rural pour la moderni-

sation des bâtiments d'élevage. » La région devrait aussi apporter son soutien. « Il s'agit d'un domaine dans lequel la région est déjà engagée. Nous attendons le deuxième tour des labellisations de pôles d'excellence pour connaître l'ensemble des dossiers acceptés et agir. » Et le sous-préfet de conclure : « C'est une très très bonne nouvelle, mais il reste encore beaucoup à faire ».

Isabelle BOIS.

Pratique. Renseignements auprès du Papao 02 33 36 85 83.

## Le Pôle d'excellence rurale équin est signé

Elus et représentants de l'Etat étaient réunis au centre socio-culturel, vendredi, pour la ratification du Pôle d'excellence rurale équin, accordé par l'Etat pour deux ans au Pays d'Argentan, pays d'Auge ornais. La filière équine du Papao représente 7,5% des acteurs de la filière en Basse-Normandie. Le Pôle s'adresse aux éleveurs, entraîneurs, centres équestres et hippodromes. L'objectif: une opération collective de modernisation de la filière et des opérations de promotion de l'offre locale. Un guide unique des manifestations équestres a été constitué (9800 € cofinancés par la région, l'Etat et le Papao).

Un guide des randonnées équestres présente 11 circuits cavaliers, trois circuits attelage (33200 €). En projet, un annuaire de la filière équine, coût 10200 €.

Enfin, une opération de modernisation paysagère et technique est proposée, autant pour l'installation de lisses en bois que pour la création ou rénovation de marcheurs. Total de l'enveloppe: 787000 €. « Avec 80 dossiers, nous aurons consommé l'enveloppe », remarque le directeur du Papao, Christian Domer. Commentaire de Xavier Jaglin et Albert Debotte, conseillers généraux: « Nous étudions dans quelle mesure nous pouvons soutenir les actions de la filière équine, pour apporter l'aide du conseil général là où il n'y a pas de cofinancement. » Sylvia Bassot, députée, qui a appuyé le projet du Papao, salue la réussite de son secteur: « Nous avons fait carton plein, avec deux pôles. Les professionnels sont accompagnés ».



Le Pôle d'excellence rurale de la filière équine a été labellisé par le préfet Jean Charbonniaud et le président du Papao, Maurice Droulin. Il vient appuyer le pôle de compétitivité régional équestre.

O.F. 05-12-06

# ÉCONOMIE

Le PAPA0 a été labellisé Pôle d'Excellence Rurale

## 800 000 € pour souder la filière équine

Ils étaient présents lors de l'accord conclu pour mettre en valeur la filière équine (de gauche à droite) : Laurent Beauvais, vice-président du PAPA0 ; François Ravier, sous-préfet d'Argentan ; Jean Charbonniaud, préfet de l'Orne ; Maurice Droulin, président du PAPA0 ; et Sylvia Bassot, député de l'Orne.



Son nom a beau être "exotique", le PAPA0 (Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs) joue son va-tout local. Vendredi 1er décembre, Maurice Droulin, président du PAPA0, a signé un accord avec Jean Charbonniaud, préfet de l'Orne, officialisant la labellisation du PAPA0 en Pôle d'Excellence Rurale. L'Etat avait lancé un appel à candidatures voilà un an. La sélection s'est faite sur les thèmes suivants : promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques ; valorisation et gestion des bioressources ; offre des services et

accueil de nouvelles populations ; productions industrielles, artisanales et de services localisés.

Le PAPA0 a été retenu, après trois mois d'instruction par les services préfectoraux, pour le potentiel de sa filière équine. Le cheval dans le PAPA0 mobilise 238 acteurs, qu'ils soient éleveurs, entraîneurs, responsables de centres équestres (soit 36 % des acteurs ornaïs). L'accord conclu devrait les aider à travailler main dans la main. Pour fédérer les acteurs de la filière, un guide unique des manifestations équestres sera édité, l'offre de randonnées équestres sera structurée,

un annuaire des professionnels sera créé et une opération collective de modernisation de la filière sera mise en place, tant sur les aspects paysagers (clôtures en bois lisses) que sur les outils de travail (créations et rénovations des boxes, pistes et bâtiments professionnels...). L'action devrait s'étendre sur 18 mois. Pour les investissements privés, une subvention au taux de 20 % (plafonnée à 15.000 €) pourra être versée. Un budget de 800.000 € a été consacré à cette opération, en plus des aides déjà apportées par le Département et la Région.

PAYS D'ARGENTAN PAYS D'AUGE ORNAIS

## Le Pôle d'excellence rurale officialisé



Ce Pôle d'Excellence doit donner un coup d'épéon à la filière cheval

Les élus du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaï ont accueilli cette semaine le préfet de l'Orne, Jean Charbonniaud, pour sa première sortie sur le territoire du PAPA.

Une sortie conditionnée par la signature d'une convention officialisant le « Pôle d'Excellence Rurale » pour la filière équine.

Christian Domer est revenu brièvement sur la situation actuelle du PAPA sous tous ses aspects avant de détailler spécifiquement le Pôle d'Excellence Rurale (PER) qui vient d'être labellisé après trois mois d'instruction par les différents services et avec le soutien du député Sylvia Bassot et du président du PAPA, Maurice Droulin.

Terre d'élevage, le PAPA a tout naturellement vocation à bénéficier de ce PER. Le Pays accueille à lui seul 238 acteurs de la filière équine

(670 dans l'Orne, 3182 en Basse-Normandie). De grands champions sont nés sur ce territoire (Jag de Belouet), des élevages se distinguent mondialement (le Haras du Mézeray et « Tremolino », l'EARL Rayon), des cavaliers se sont forgés une belle renommée (Raynaid Ango)...

La Basse-Normandie a déjà été retenue comme Pôle de Compétitivité pour la filière équine et ce PER vient apporter « une action ponctuelle de l'Etat, un vrai coup de pouce sur une filière. Ça n'est pas du long terme évoque Sylvia Bassot, ce qui explique pourquoi les Conseils généraux et régionaux n'ont pas été sollicités. D'ailleurs, le Pôle de Compétitivité a du plomb dans l'aile ce qui fait que ce PER a d'autant plus d'importance. »

Pour le député de la troi-

sième circonscription, cette labellisation fait figure de « carton plein » car c'est un doublé entre le Pays du Bocage (filière bois et haies) et le PAPA (filière équine).

Le préfet juge « très rassurant » une telle signature de convention, car nous pensons déjà bien au-delà du PER. Cette filière représente 2200 emplois dans l'Orne, c'est considérable. L'action est tournée vers l'extérieur, c'est fondamental et cela va peut-être renforcer le Pôle de Compétitivité qui se cherche un peu.

Alors que des débats s'installent sur le devenir des Haras Nationaux, Jean Charbonniaud a signalé que le Département était engagé « pour mettre quelque chose en place autour du Pin notamment sur la génétique. »

Par ce PER, le Pays sou-

haite communiquer globalement sur les événements équestres, structurer l'offre de randonnée équestre, créer un annuaire des professionnels et mettre en place une opération collective de modernisation de la filière. Quatre axes de réflexions majeurs.

Le conseiller général, Xavier Jaglin, a profité de cette signature pour s'interroger sur l'ampleur des moyens mis à disposition de ces ambitions. « 18 dossiers sont déjà inscrits ce qui représente déjà environ 40 % des crédits. Pensez-vous que l'enveloppe (800 000 €) suffira ? »

« A 80 dossiers nous serons à la limite » répond Christian Domer tandis que Sylvia Bassot précise que ce PER n'est fait que pour durer deux années.

Laurent REBOURS

# Regards



LA LETTRE D'INFORMATION DU TOURISME DANS L'ORNE - JUILLET 2007

## Pôle d'excellence rural "filère équine"



Premier d'une série de trois calendriers semestriels, le calendrier hippique du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs est édité à 12 000 exemplaires et regroupe toutes les manifestations hippiques, de loisir et de compétition. Diffusé sur les lieux privilégiant le cheval (Haras national du Pin, hippodromes, centres équestres) mais aussi dans les Offices de Tourisme, ce calendrier se veut grand public afin d'inciter un maximum de curieux à la découverte des manifestations hippiques du Pays.

**Contact : Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs**

**E-mail : [papao@papao.fr](mailto:papao@papao.fr)**

# ACTUALITÉ

INAUGURATION DES CHEMINS ET DU RANDOGUIDE

## A cheval en Pays d'Argentan



Ils ont testé avec plaisir l'un des circuits de randonnée



Trois circuits destinés aux meneurs d'attelages

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « filière équine » obtenu par le PAPA (pays d'Argentan pays d'Auge ornais) en juin 2006, la structuration de l'offre de randonnée équestre était l'un des grands objectifs. Samedi dernier au château de Médavy s'est déroulée l'inauguration d'un document répertoriant les chemins de randonnée appropriés pour les chevaux. Ce guide de randonnées montées et attelées a été réalisé par le PAPA en partenariat avec l'ACOR, association des cavaliers ornais de randonnée, et du CDTE,

comité départemental du tourisme équestre, et grâce aux financements de l'Etat, du Conseil Général de l'Orne, de la caisse des Dépôts et Consignations et des Fonds Européens. Quinze circuits dont douze boucles d'une trentaine de kilomètres, chacun destiné aux cavaliers, et trois plus spécialement conçus pour les meneurs d'attelages feront la joie des randonneurs. Il n'y a pas eu d'ouverture de chemins car ils existent déjà. Les cavaliers de l'ACOR ont sélectionné et testé ces itinéraires variés. « Ces itinéraires sont en

**boucle avec un départ équipé d'un parking pour y stationner les vans. Le balisage est celui reconnu et promu par le comité national de tourisme équestre, il est simplement complété par le numéro du circuit. Tout a été pensé pour que la balade soit un moment de bonheur, tant pour le cavalier que pour sa monture »,** indique Laurence Ville-dieu, technicienne spécialisée tourisme au PAPA.

Le randoguide est le premier à promouvoir l'offre de randonnée montée et attelée dans le département de

l'Orne. Il complète le randoguide « Attelages de loisirs dans les forêts de l'Orne » édité en 2006 par le CDT. Ce nouveau document comprend une jaquette de douze feuillets détaillant les itinéraires, une carte générale des circuits et une fiche qui donne les hébergements, maréchaux ferrants et vétérinaires les plus proches des circuits.

□ **A savoir :** Le randoguide sera disponible dans tous les offices de tourisme du PAPA, au CDTE, CDT et ACOR pour la somme de 5 €.

IL SERA DISTRIBUÉ AUX PROFESSIONNELLS LA SEMAINE PROCHAINE

# Un annuaire référence pour la filière équine

Partant du constat que la filière équine était quelque peu dispersée, l'idée d'un annuaire spécifique permettant d'y voir plus clair est née. Il faisait d'ailleurs parti des projets du PAPAQ (Pays d'Argentan Pays d'Auge ornais dans le cadre du pôle d'excellence rurale. «En plus de l'aide financière aux professionnels du monde du cheval, nous avons trois travaux à réaliser : le calendrier semestriel des manifestations hippiques sur

notre secteur, l'édition des circuits de randonnées pour les cavaliers et attelages, puis l'annuaire», raconte Maurice Droulin, président du PAPAQ. Les deux premiers documents ont vu le jour ces derniers mois, quant au dernier, il sera distribué la semaine prochaine. Un travail de longue haleine qui a mobilisé l'attention d'un groupe de travail composé du Conseil des chevaux de Basse-Normandie, du pôle de compétitivité, du haras national du Pin, du conseil gé-

néral et de professionnels de la filière. La charte graphique reste identique à celles des documents précédents. «Cela donne un effet collection et un bel effet visuel».

## 2000 exemplaires

Au final, un annuaire inédit d'une trentaine de pages. Il classe les éleveurs par secteur d'activité (trot, galop, sport et loisir), les étalonniers et les professions du cheval allant de la formation aux professions



Christian Domer, directeur du PAPAQ, Laurence Villedieu, responsable de la réalisation de l'annuaire, et Maurice Droulin, président du PAPAQ, ont réalisé le premier annuaire de la filière équine de l'Orne

## La filière équine en chiffres

### Les professionnels

Éleveur secteur Trot : 100 (répartis sur 64 communes)  
Éleveur secteur Galop : 50 (répartis sur 38 communes)  
Éleveurs Sport et Loisirs : 75 (répartis sur 49 communes)  
Éleveurs Trot, Galop, Sport et Loisirs : 21  
Total d'éleveurs : 208  
Étalonnier : 45 (tous sont éleveurs)  
Selliers-bourrelliers : 6  
Maréchaux-ferrants : 16

### Formation

9 établissements équestres qualifiés pour l'enseignement de l'équitation  
6 organismes de formation professionnelle

### Santé

1 centre de balnéothérapie et de remise en forme pour chevaux  
2 cliniques vétérinaires spécialisées  
2 centres d'adoption pour poulains orphelins (ou fourniture de mères nourricières)  
3 techniciens dentaires équins  
11 cabinets vétérinaires classiques



Le PAPAQ compte trois dentistes équins sur son territoire (photo archives)



L'Orne totalise 208 éleveurs (photo archives)

### Alimentation-équipement

31 établissements fournissant l'alimentation et le fourrage pour les éleveurs  
21 établissements pouvant fournir l'équipement, le matériel, le transport des chevaux dont 4 spécialisés

### Structures d'accueil

3 hippodromes dont 1 classé en pôle régional (Argentan) pouvant accueillir des courses toute l'année  
21 établissements pouvant héberger cavaliers et montures  
10 structures pouvant proposer le tourisme équestre à cheval ou en attelage  
1 haras national du Pin (site touristique, école, jumenterie, centre de ressources)

de santé et du tourisme. «Les contacts sont classés par ordre alphabétique des communes et chaque rubrique correspond à une couleur que l'on retrouve dans le sommaire», souligne le président. Tiré à 2000 exemplaires, cet annuaire se veut avant tout pratique d'utilisation et complet. «On y trouve les noms des professionnels, les numéros de téléphone et

de fax, les courriels, les sites internet, et aussi les spécificités des prestations de chacun», poursuit Laurence Villedieu, responsable du projet.

Des éleveurs qui recevront leur annuaire la semaine prochaine. «On espère qu'il leur permettra de mieux se connaître.»

Guénoël BARON

Pratique : l'annuaire et les autres documents de communication sur la filière équine seront bientôt téléchargeables sur le site du PAPAQ (www.papaq.fr).

O. F 22/11/07

## Un annuaire pour les professionnels du cheval

Le Pays d'Argentan pays d'Auge Ornaïs (PAPAO) a conçu un annuaire de la filière équine sur son territoire. Ce guide destiné aux professionnels fait suite à une série de brochures réalisées dans le cadre du pôle d'excellence rurale filière équine. Edité à 2000 exemplaires, l'annuaire regroupe tous les professionnels : éleveurs ayant au moins

trois juments, établissements équestres, maréchaux-ferrants, fournisseurs, hippodromes... « Nous avons travaillé avec les bases de données du Haras du Pin et du conseil des chevaux », indique Laurence Villedieu chargée de mission. Dans le cadre du pôle d'excellence, le PAPAO propose aussi des aides à la modernisation des

entreprises, « et seulement 50 % de l'enveloppe a été utilisée jusqu'à présent », précise Christian Domer directeur. Renseignements au 02 33 36 85 83 ou [papao.papao.fr](http://papao.papao.fr)

*Christian Domer, Laurence Villedieu et Maurice Droulin président du PAPAO.*



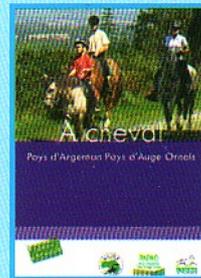
# Regards



LA LETTRE D'INFORMATION DU TOURISME DANS L'ORNE - NOVEMBRE 2007 - N°6

## Le PAPAO lance son nouveau randoguide

Le nouveau guide du PAPAO " A cheval, Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaï " propose 15 circuits destinés aux cavaliers, dont 3 dédiés aux meneurs d'attelages. Sélectionnés par l'ACOR (Association des Cavaliers ornaï de Randonnée), les itinéraires sont entièrement balisés et disposent d'un parking à chaque point de départ pour garantir un confort maximal aux cavaliers et à leur monture. Cette action en faveur de la randonnée équestre s'inscrit dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale " filière équine ".



Ce randoguide est disponible auprès du Comité Départemental de Tourisme Equestre, de l'ACOR, des offices de tourisme et du PAPAO au prix de 5 € (hors frais d'envoi).

**Contact : Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaï**  
**E-mail : [papao@papao.fr](mailto:papao@papao.fr)**

## Brèves RÉGIONALES

### ■ NORMANDIE :

■ Un Topoguide « A cheval, Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs » a été réalisé afin de vous renseigner sur les itinéraires et les lieux pittoresques à découvrir. Ce Topoguide comporte 12 feuillets munis de cartes au 1/25 000ème, une carte générale des circuits, une liste d'hébergements, de maréchaux ferrant et de vétérinaires. Il s'agit de 15 circuits thématiques destinés aux cavaliers, dont 3, plus spécialement conçus pour les meneurs d'attelages. Renseignements : 02 33 29 19

92 ou par courriel : [acor.orne@wanadoo.fr](mailto:acor.orne@wanadoo.fr).

■ Vous trouverez deux nouvelles boucles d'itinéraires adaptées à la pratique de la randonnée équestre dans le département de la Manche (50). Renseignements sur [www.manche-randonnee.com](http://www.manche-randonnee.com), rubrique « cheval ».

**Le préfet à la clinique vétérinaire équine de Méheudin**

Jeudi après-midi, le préfet de l'Orne visitait la clinique vétérinaire équine de Méheudin. Le but de ce rendez-vous était de promouvoir le « pôle excellence rurale » autour de la filière équine. Le préfet a tenu à préciser que « la filière équine dans l'Orne n'est pas qu'une vitrine ». Elle représente en effet quelque 4500 emplois. L'objectif, toujours selon le préfet est de « donner un second souffle à l'économie du cheval car l'excellence dans ce domaine se trouve dans l'Orne ». La création d'un syndicat mixte autour de cette filière devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

*Le préfet pendant sa visite de la clinique vétérinaire équine de Méheudin, jeudi après-midi.*



**Le Ménil-Vicomte**

**Le haras des Cruchettes sous les projecteurs**

A la suite d'un appel à projets lancé par l'état en décembre 2005, le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs (PAPAO) a déposé un dossier de candidature en février 2006 pour bénéficier d'un « pôle d'excellence rurale » relatif à la filière équine. Sur les quatre actions qui figuraient au programme, trois actions de communication ont concerné : La communication grand public sur les manifestations hippiques ; la structuration de l'offre de randonnée montée et attelée, la communication interne à la filière : guide des professionnels. La quatrième action concernait l'aide directe aux professionnels de la filière équine : 787 084 € ont été dédiés à cette aide. En ce qui concerne le haras des Cruchettes, au Ménil-Vicomte, Pierre Julienne en a été bénéficiaire. Jeudi matin, c'est dans ce cadre que Michel Lafon, préfet, Jean-Yves Fraquet, sous-préfet d'Argentan, les députés, Sylvia Bassot et Jean-Claude Lenoir étaient conviés par le PAPAO et son directeur Christian Domer pour une visite sur le terrain, en présence de Maurice Droulin président de la chambre économique de Basse-Normandie.



*Pierre Julienne a guidé la visite du Haras des Cruchettes.*

**Plus qu'un métier, une passion**

Pierre Julienne a repris ce haras il y a une vingtaine d'années pour le développer, aujourd'hui, la propriété s'étend sur 160 hectares et emploie une quinzaine de salariés. Une dizaine d'étalons sont

destinés à la monte pour un millier de juments reçues à l'année. L'élevage de juments (trotteurs) compte une quinzaine de juments, les mâles sont vendus. 60 hectares sur la commune de la Genevraie (La Monerie) sont réservés aux

étalons. 40 hectares à Nonant-le-Pin (La Tantinière) sont destinés à produire le fourrage. Une centaine de vaches allaitantes font partie du cheptel. La société Equitechnic est spécialisée dans l'insémination.

## Le Ménil-Vicomte. Visite au haras des Cruchettes

# Le savoir-faire mis en lumière

Afin de promouvoir le pôle d'excellence rurale, autour de la filière équine, le "Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornais" (PAPAO) organisait une visite dans plusieurs haras et clinique vétérinaire de l'Orne, jeudi dernier. C'est dans ce cadre que Pierre Julienne, propriétaire du haras des Cruchettes, situé sur la commune du Ménil-Vicomte, accueillait le Préfet, le sous-Préfet et de nombreux élus du département.



Les explications d'un passionné à des visiteurs attentifs



Visite guidée par Pierre Julienne

Michel Lafon, Préfet de l'Orne, était accompagné du sous-Préfet de l'arrondissement d'Argentan, Jean-Yves Fraquet, des députés, Sylvia Bassot et Jean-Claude Lenoir, Christian Domer, président du PAPAO, Maurice Droulin, président de la chambre économique de Basse-Normandie ; Régis Chevalier, président de la chambre d'Agriculture, Nicolas Bourgault, directeur du Conseil des chevaux de Basse-Normandie, Philippe Bigot, Conseil Général du canton du Merlerault, Paul Langlois, Maire du Ménil-Vicomte et des représentants de la CDC du Pays du Merlerault, Roger Bunel et Gérard Aramburu.

En décembre 2005, l'Etat

lançait un appel à projets. En février 2006, le PAPAO déposait un dossier de candidature pour bénéficier d'un "pôle d'excellence rurale" relatif à la filière équine. Le dossier comportait quatre actions pour une dotation de 803 070 €. Les trois premières actions concernaient la communication : Grand public sur les manifestations hippiques ; La structuration de l'offre de randonnée montée et attelée ; La communication interne à la filière, guide des professionnels. La quatrième action concernait l'aide directe aux professionnels de la filière. 98 % de l'enveloppe du pôle d'excellence rurale, soit 787 084 € étaient dédiés à l'aide

directe à l'investissement, dont a pu bénéficier le Haras des Cruchettes.

**Pierre Julienne, un amoureux du cheval.** Il est loin le temps où Pierre Julienne s'installait aux Cruchettes, petit haras à remettre en état. « *Après mon passage très enrichissant professionnellement à l'INRA, je n'avais pas d'argent, on m'a fait confiance et j'ai pu investir pour développer l'affaire* » commentait le propriétaire. Aujourd'hui, c'est une exploitation de 160 hectares à gérer, avec une quinzaine d'employés. L'élevage personnel comprend 15 à 17 juments (trotteurs). Une douzaine d'étalons sont destinés à la

monte, pour environ 1 000 juments reçues à l'année. Le haras de la Monnerie, 60 hectares, sis sur la commune de la Genevraie a été acquis pour les étalons. Une ferme herbagère de 40 hectares de prairies destinées au fourrage est exploitée à la Tantière, sur la commune de Nonant-le-Pin. Un troupeau d'une centaine de vaches allaitantes occupe également les prairies. Les services proposés par le haras : pension, saison de monte, débouillage et préparation de yearlings. Pierre Julienne a également créé un centre d'insémination géré par la société Equi-Technic. Plus qu'un métier, une passion qui n'est pas près de s'éteindre.

PÔLE D'EXCELLENCE RURALE

## Le beau label

Pôle d'excellence rurale. Placer la clinique vétérinaire de Méheudin dans ce label accordé au PAPAQ est loin d'être galvaudé. Toutes les personnes présentes jeudi dernier à la clinique vétérinaire en ont pris plein les yeux. Entouré de Jean-Yves Fraquet, sous-préfet et de Sylvia Bassot, député, le préfet Michel Lafont, a pu se rendre compte que l'argent alloué par l'état était utilisé à bon escient. Sous la houlette de Jean-Marc Betsch, l'un des quatre associés à la tête de la clinique vétérinaire, l'équipe a présenté la clinique dans les moindres recoins. Nouveau-

tés : l'unité de néonatalogie et le centre de médecine sportive. « **Il existe 5 tapis roulants pour chevaux en France, et seulement 20 dans le monde, explique, non pas peu fier, Jean-Marc Betsch. Quant à l'unité de soin de néonatalogie, c'est sans doute la première comme ceci en France.** »

Avec ces deux nouveautés, la clinique vétérinaire se fait encore un pas important vers l'excellence. Dans un rayon de 100 km, Jean-Marc Betsch estime à « **une dizaine** », le nombre de cliniques vétérinaires. Mais des comme celle-

ci, il n'y en a aucune. Plutôt que de vanter l'avance locale à tout va, Jean-Marc Betsch préfère pointer le retard par rapport à l'étranger.

« **Est-elle assez connue ?** »

C'est propre, c'est beau, c'est moderne, l'équipe est accueillante, pas étonnant que le sous-préfet, son supérieur hiérarchique et l'élu(e) à l'Assemblée nationale soient tombés sous le charme. « **Le monde du cheval devient un monde d'excellence. La filière de dé-**

**veloppement est très performante, mais est-elle assez connue ?** » pointe du doigt Michel Lafont. Le préfet a vu en long, en large et en travers la filière équine toute la journée. Ravi de cette journée, il n'en demeure pas moins perfectionniste. Même son de cloche chez l'unique Sylvia Bassot qui rappelle à l'envi la « **bouffée d'oxygène qu'a donné Alain Lambert au monde équin quand il était ministre du Budget, en faisant passer notamment la TVA de 19,6 % à 5,5 %.** Ce fut un moment très important, tout le monde attendait ça. » Entre autre problème économique, le député rappelle également la différence entre la France et les autres pays. « **À l'étranger, il n'y a qu'un, voire deux, haras nationaux. En France, il y en a pleins, ce qui donne un saupoudrage des investissements.** » Michel Lafont va plus loin en ce qui concerne l'Orne. « **Il faut réorganiser tout ça. Le Haras du Pin est la base de toute la filière dans le département. Ce doit être la vitrine du cheval, la cerise sur le gâteau.** »

Avant de rédiger son rapport sur ce qu'il a vu, ce qui peut être amélioré et de dire qu'on peut activer la deuxième phase du programme, notre préfet, natif de la région bordelaise va sûrement longtemps se souvenir de la visite de cette clinique, en tous points unique et remarquable.

Benoist PASTEAU



Les personnes présentes (ici le préfet) ont pu admirer le tapis destiné à contrôler les aptitudes de course des chevaux

Monne Combet  
11. Sept 09.

## ■ Clinique vétérinaire de Méheudin L'excellence de la filière

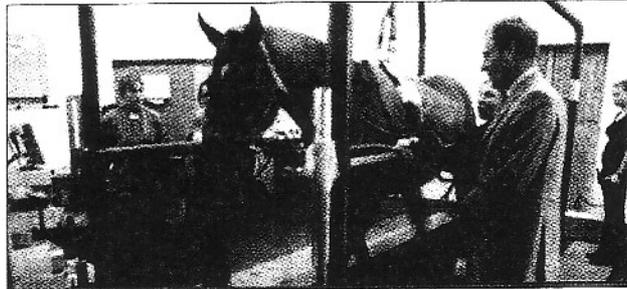
■ Placer la clinique vétérinaire de Méheudin dans le label « Pôle d'excellence rurale » accordé au PAPA est loin d'être galvaudé. Toutes les personnes présentes jeudi dernier à la visite de l'établissement en ont pris plein les yeux.

Entouré du député Sylvia Bassot et du sous-préfet d'Argentan Jean-Yves Fraquet, le préfet Michel Lafont a pu se rendre compte que l'argent alloué par l'Etat était utilisé à bon escient. Sous la houlette de Jean-Marc Betsch, l'un des quatre associés à la tête de la clinique vétérinaire, l'équipe a présenté l'établissement dans les moindres recoins.

### Néonatalogie et centre de médecine sportive

« Il existe 5 tapis roulants pour chevaux en France et seulement 20 dans le monde, explique, non pas peu fier, Jean-Marc Betsch. Quant à l'unité de soins de néonatalogie, c'est sans doute la première en France ».

Avec ces deux nouveautés, la clinique vétérinaire fait encore un pas important vers l'excellence. Dans un rayon de 100 km, Jean-Marc Betsch estime à « une dizaine » le nombre de cliniques vétérinaires. Mais comme celle de Méheudin, il n'y en a aucune. Plutôt que de vanter l'avance locale à



Les personnes présentes (ici le préfet) ont pu admirer le tapis destiné à contrôler les aptitudes de course des chevaux.

tout va, Jean-Marc Betsch préfère pointer le retard par rapport à l'étranger.

### « Est-elle assez connue ? »

C'est propre, c'est beau, c'est moderne, l'équipe est accueillante : pas étonnant que les représentants de l'Etat et l'élue à l'Assemblée nationale soient tombés sous le charme. « Le monde du cheval devient un monde d'excellence. La filière de développement est très performante, mais est-elle assez connue ? », pointe du doigt Michel Lafont.

Le préfet a vu en long, en large et en travers la filière équine toute la journée. Ravi de cette journée, il n'en demeure pas moins perfectionniste.

Même son de cloche chez Sylvia Bassot qui rappelle à l'envi la « bouffée d'oxygène qu'a donné Alain Lambert au monde équin quand il était ministre du Budget, en faisant passer notamment la

TVA de 19,6 % à 5,5 %. Ce fut un moment très important, tout le monde attendait ça ».

### Réorganiser la filière

Entre autres problèmes économiques, le député rappelle également la différence entre la France et les autres pays : « A l'étranger, il n'y a qu'un, voire deux haras nationaux. En France, il y en a pleins, ce qui donne un saupoudrage des investissements ».

Michel Lafont va plus loin en ce qui concerne l'Orne : « Il faut réorganiser tout ça. Le haras du Pin est la base de toute la filière dans le département. Ce doit être la vitrine du cheval, la cerise sur le gâteau ».

Avant de rédiger son rapport sur ce qu'il a vu, ce qui peut être amélioré et de dire qu'on peut activer la deuxième phase du programme, le préfet, natif de la région bordelaise, va sûrement longtemps se souvenir de la visite de cette clinique, en tous points unique et remarquable.

Benoist Pasteau